

---

# FICHES THÉMATIQUES

---

**Approche régionale**

## 7.1 Emploi touristique salarié par espace

Les **activités caractéristiques du tourisme** génèrent en moyenne 900 000 emplois salariés en France métropolitaine. La saisonnalité est très marquée, puisque l'effectif varie de 700 000 emplois en janvier à 1 200 000 en août. Les retombées du tourisme sur un territoire sont multiples. Si la restauration et l'hôtellerie sont les activités qui génèrent le plus grand nombre d'emplois touristiques (28 % et 23 %), ceux-ci sont également nombreux dans les commerces, les supermarchés ou les services, dont l'activité augmente avec la présence des touristes.

C'est dans l'espace urbain que l'on trouve le plus grand nombre d'emplois touristiques (près de 50 %), en raison de l'importance du tourisme d'affaires. La restauration génère un tiers de l'emploi touristique dans les villes, l'hôtellerie venant en deuxième position. La saisonnalité y est beaucoup moins marquée que dans les autres espaces, le maximum étant atteint en juillet : 50 % de salariés en plus par rapport au mois de janvier.

Le littoral concentre 23 % de l'emploi touristique. Là aussi les effectifs salariés de la restauration devancent ceux de l'hôtellerie. C'est sur le littoral que la saisonnalité est la plus marquée. En effet, le littoral reçoit un afflux important touristique en juillet-août ; il concentre alors 27 % des emplois touristiques. Sur le littoral atlantique, lors du pic du mois d'août, l'emploi touristique est 3 fois plus important qu'en janvier, mois le plus creux. Sur le littoral de la Manche, le rapport n'est que de 1,9. La concentration des

campings sur le littoral explique ce phénomène. L'emploi dans les campings varie dans un rapport de 1 à 4, et se concentre essentiellement sur juillet-août. L'emploi dans l'hôtellerie de plein air culmine à 25 000 personnes l'été, alors que hors saison, seulement 7 300 salariés sont occupés. Pendant la haute saison d'été, la moitié des salariés est âgée de moins de 26 ans, alors que ces derniers ne représentent que de 10 % des emplois hors saison.

Les stations de montagne diffèrent des autres espaces, avec une courbe d'emploi touristique présentant deux pics. À celui du mois d'août s'ajoute un pic plus important en février-mars, dû aux sports d'hiver. En effet, l'emploi dans les remontées mécaniques (20 000 salariés) décolle rapidement en décembre, reste ensuite à un niveau élevé pendant trois mois, puis décroît en avril pour atteindre un minimum en mai-juin et se stabiliser ensuite. Globalement, l'emploi double entre le point bas et le point haut de l'année ; il atteint alors 12 % de l'emploi salarié total des stations. Pour les zones de montagne hors stations, il n'y a qu'un seul pic, l'été.

La campagne (soit l'espace rural) concentre 19 % des emplois touristiques ; l'hôtellerie y devance la restauration. La saisonnalité est particulièrement marquée dans l'hébergement touristique autre que l'hôtellerie (campings, villages de vacances, gîtes et chambres d'hôtes...), avec un point culminant l'été. ■

### Définitions

**Activités caractéristiques du tourisme** : ce sont principalement des activités d'hébergement en hôtels ou autres moyens d'hébergement, de restauration et cafés, d'organisation de voyages. S'y ajoutent des activités annexes comme les téléphériques et remontées mécaniques ou le thermalisme et la thalassothérapie.

L'Insee a mis au point une méthode d'estimation de l'emploi touristique fondée sur le taux de « touristicité » d'un établissement et de la commune dans laquelle il se trouve. La part de l'emploi liée au tourisme d'un établissement est déterminée en fonction de deux critères : l'activité de l'établissement et le niveau d'équipement touristique de la commune.

### Pour en savoir plus

- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation », *Insee Première* n° 1099, août 2006.
- « En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements », *Insee Première* n° 1050, novembre 2005.

# Emploi touristique salarié par espace 7.1

## 1. Emploi dans quatre activités touristiques dominantes selon le type d'espace

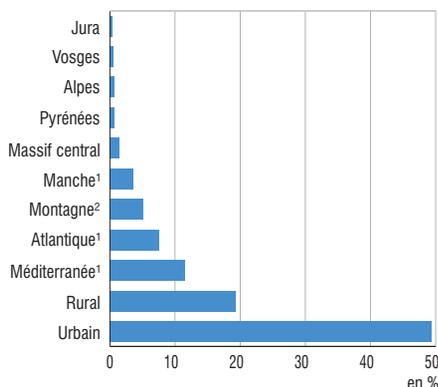
en % de l'emploi touristique total

	1 <sup>re</sup> activité	2 <sup>e</sup> activité	3 <sup>e</sup> activité	4 <sup>e</sup> activité
<b>Littoral</b>	<b>Restauration 23,6</b>	<b>Hôtellerie 22,0</b>	<b>Hébergements touristiques 9,9</b>	<b>Commerce détail non alimentaire 7,0</b>
Méditerranée	Restauration 25,2	Hôtellerie 23,6	Hébergements touristiques 8,8	Commerce détail non alimentaire 8,1
Atlantique	Restauration 21,7	Hôtellerie 19,5	Hébergements touristiques 13,1	Supermarchés, hypermarchés 8,5
Manche	Restauration 22,2	Hôtellerie 21,0	Supermarchés, hypermarchés 6,9	Hébergements touristiques 6,5
<b>Montagne (hors stations)</b>	<b>Hôtellerie 25,9</b>	<b>Restauration 13,2</b>	<b>Hébergements touristiques 11,9</b>	<b>Supermarchés, hypermarchés 7,1</b>
Alpes	Hôtellerie 23,2	Restauration 18,9	Hébergements touristiques 13,7	Supermarchés, hypermarchés 6,8
Pyrénées	Hôtellerie 25,4	Restauration 13,7	Hébergements touristiques 10,2	Thermalisme, thalassothérapie 8,3
Vosges	Hôtellerie 37,9	Restauration 16,5	Hébergements touristiques 10,8	Boulangerie 8,1
Jura	Hôtellerie 27,7	Hébergements touristiques 17,7	Restauration 16,8	Supermarchés, hypermarchés 7,6
Massif central	Hôtellerie 26,8	Hébergements touristiques 10,6	Restauration 9,3	Supermarchés, hypermarchés 8,3
<b>Montagne (stations)</b>	<b>Hôtellerie 21,3</b>	<b>Hébergements touristiques 18,5</b>	<b>Restauration 16,5</b>	<b>Remontées mécaniques 15,3</b>
<b>Espace rural</b>	<b>Hôtellerie 29,1</b>	<b>Restauration 22,7</b>	<b>Supermarchés, hypermarchés 7,7</b>	<b>Hébergements touristiques 6,8</b>
<b>Espace urbain</b>	<b>Restauration 33,4</b>	<b>Hôtellerie 20,9</b>	<b>Commerce détail non alimentaire 5,6</b>	<b>Activités sportives 3,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>Restauration 27,5</b>	<b>Hôtellerie 23,0</b>	<b>Hébergements touristiques 6,4</b>	<b>Commerce détail non alimentaire 5,6</b>

Lecture : sur le littoral, les quatre principales activités touristiques génératrices d'emplois sont la restauration avec 23,6 % des emplois touristiques, puis l'hôtellerie (22 %), les hébergements touristiques (9,9 %) et le commerce de détail non alimentaire (7 %).

Source : Insee, Dads 2003.

## 2. Poids des différents espaces dans l'emploi touristique métropolitain



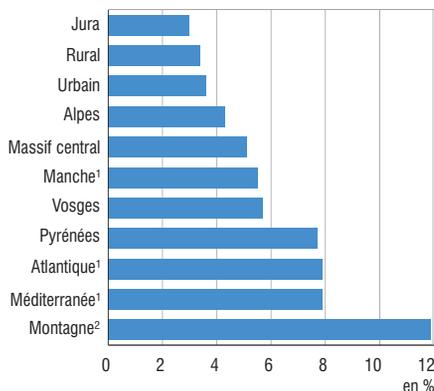
1. Littoral.

2. Stations.

Lecture : l'espace urbain concentre 49 % de l'emploi touristique.

Source : Insee, Dads 2003.

## 3. Poids de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total des différents types d'espaces



1. Littoral.

2. Stations.

Source : Insee, Dads 2003.

## 7.2 Hôtellerie en région

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le parc de l'hôtellerie de tourisme compte 17 700 établissements offrant 614 500 chambres. À elles seules, trois régions concentrent près de la moitié de cette capacité : l'Île-de-France (avec 24,5 % de la capacité totale), Provence - Alpes - Côte d'Azur (11,3 %) et Rhône-Alpes (11,1 %). Avec 6,3 % de la capacité totale, la région Midi-Pyrénées occupe la quatrième place en raison de la présence de Lourdes qui offre près de 15 000 chambres. Les 18 autres régions se partagent 326 500 chambres. Dans les Dom, on compte 250 hôtels classés, offrant 13 300 chambres.

La répartition régionale de la capacité hôtelière s'est peu modifiée en dix ans. Avec 7,9 lits pour 100 habitants, la Corse présente la plus grande concentration d'hôtels relative à la population, loin devant les régions Midi-Pyrénées et Provence - Alpes - Côte d'Azur (2,9 lits pour 100 habitants). La densité touristique hôtelière relative est légèrement plus faible en Île-de-France, très fortement peuplée, et en région Rhône-Alpes où d'autres types d'hébergements ont un poids plus important. D'une manière générale, et sauf pour l'Alsace, la densité touristique relative est plus élevée dans les régions du Sud.

C'est en Île-de-France, en Provence - Alpes - Côte d'Azur, en Corse et en Alsace que l'on trouve les plus fortes proportions d'hôtels haut de gamme (3\* ou plus). Les régions Île-de-France et Provence - Alpes - Côte d'Azur concentrent même 68 % des chambres de l'hôtellerie de luxe (4\* ou plus). À l'opposé, les hôtels économiques (0 et 1\*)

sont les plus nombreux dans les régions Auvergne, Limousin, Centre et Haute-Normandie.

En 2007, la fréquentation hôtelière a nettement progressé (+ 2,6 %) par rapport à celle enregistrée en 2006. Cette hausse bénéficie à presque toutes les régions. L'Île-de-France réalise une excellente année, avec une hausse de fréquentation de 5,4 % surtout due aux touristes étrangers (+ 7,8 %). Elle recueille 34 % des nuitées totales et 55 % des nuitées étrangères. La région Provence - Alpes - Côte d'Azur (11 % des nuitées) a vu sa fréquentation croître de 2,4 % par rapport à celle de 2006, tandis que celle de la région Rhône-Alpes stagne. Ces trois régions recueillent les deux tiers des nuitées de touristes étrangers. Grâce à l'ouverture du TGV-Est en juin, les hôtels des régions de l'Est (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne) réalisent également un excellent résultat.

Depuis quelques années, la durée moyenne de séjour diminue dans l'hôtellerie, et ce dans toutes les régions. C'est en Corse et en Provence - Alpes - Côte d'Azur que les durées de séjour sont les plus longues et que la part des nuitées d'affaires est la plus réduite : ces régions accueillent manifestement un tourisme d'agrément. Les meilleurs taux d'occupation des hôtels en 2007 sont affichés par l'Île-de-France (75 %), le Nord - Pas-de-Calais (63 %), Provence - Alpes - Côte d'Azur et la Corse (plus de 60 %).

Concernant les Dom, la fréquentation hôtelière a légèrement reculé en 2007 dans les Antilles et en Guyane ; elle est en revanche en hausse de 5 % en Réunion. ■

### Définitions

**Hôtels de tourisme** : ils comprennent des hôtels homologués répartis en 6 catégories de 0 étoile à 4 étoiles luxe, ainsi que des hôtels de chaînes non homologués.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée mensuellement en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme. Elle bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme. Elle a été étendue aux Dom en 2004.

### Pour en savoir plus

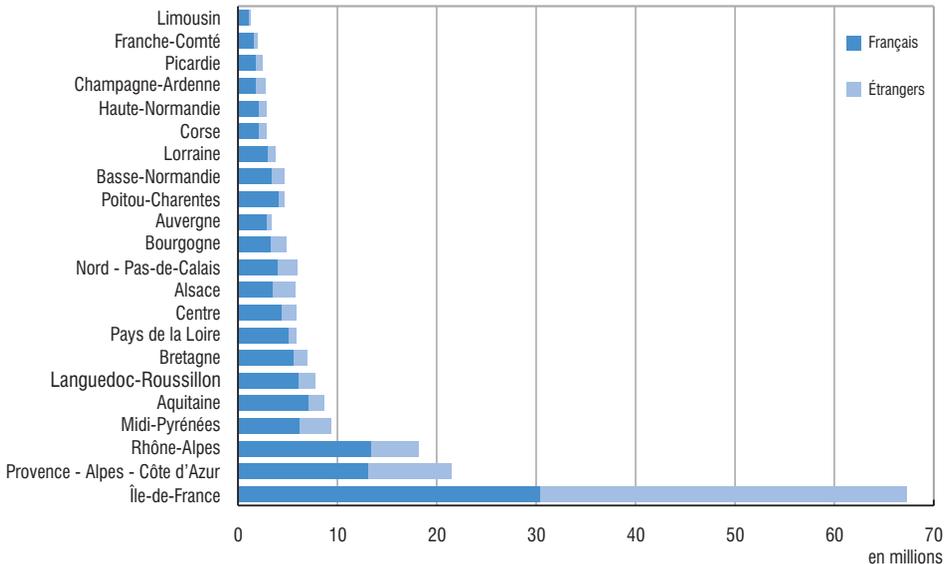
- « L'hôtellerie de tourisme en 2008 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-2, consultable sur [statistiques-tourisme.gouv.fr](http://statistiques-tourisme.gouv.fr)
- « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- « L'hôtellerie de tourisme en France : l'offre et la fréquentation en 2007 », consultable sur [statistiques-tourisme.gouv.fr](http://statistiques-tourisme.gouv.fr)

## 1. Chiffres clés 2007

	Chambres		Nuitées totales dont nuitées étrangères		Part de la région dans les nuitées totales (%)	Part de la région dans les nuitées étrangères totales (%)	Durée moyenne de séjour (nuits)	Taux d'occupation moyen (%)	Part des nuitées d'affaires (%)
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)					
<b>France métropolitaine</b>	<b>614,5</b>	<b>100,0</b>	<b>198 927</b>	<b>36,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1,69</b>	<b>62,0</b>	<b>41,6</b>
Île-de-France	150,7	24,5	67 339	54,8	33,9	50,9	1,71	75,1	40,1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	69,4	11,3	21 550	39,0	10,8	11,6	1,92	61,3	31,5
Rhône-Alpes	67,9	11,1	18 181	26,3	9,1	6,6	1,79	58,4	42,7
Midi-Pyrénées	38,9	6,3	9 344	34,0	4,7	4,4	1,73	53,2	34,0
Aquitaine	30,2	4,9	8 635	18,2	4,3	2,2	1,78	56,8	43,8
Languedoc-Roussillon	26,7	4,3	7 751	21,2	3,9	2,3	1,70	55,1	33,2
Bretagne	25,0	4,1	6 936	19,0	3,5	1,8	1,73	55,4	40,1
Pays de la Loire	21,2	3,4	5 884	12,6	3,0	1,0	1,60	57,4	57,1
Centre	19,8	3,2	5 870	25,5	3,0	2,1	1,44	56,4	50,7
Alsace	18,9	3,1	5 761	39,4	2,9	3,1	1,64	56,7	47,8
Nord - Pas-de-Calais	17,8	2,9	5 992	32,5	3,0	2,7	1,58	63,0	56,3
Bourgogne	16,8	2,7	4 829	31,9	2,4	2,1	1,39	54,5	45,1
Auvergne	15,8	2,6	3 403	12,1	1,7	0,6	1,70	48,5	39,0
Poitou-Charentes	15,6	2,5	4 668	11,9	2,3	0,8	1,68	55,7	46,1
Basse-Normandie	15,0	2,4	4 716	27,0	2,4	1,8	1,60	57,6	37,5
Lorraine	13,6	2,2	3 821	20,5	1,9	1,1	1,61	54,4	56,2
Corse	11,0	1,8	2 848	27,6	1,4	1,1	2,19	60,2	15,8
Haute-Normandie	9,9	1,6	2 892	27,2	1,5	1,1	1,55	58,7	58,0
Champagne-Ardenne	9,1	1,5	2 760	32,3	1,4	1,2	1,42	58,9	53,1
Picardie	8,1	1,3	2 483	26,7	1,2	0,9	1,42	60,2	55,0
Franche-Comté	7,6	1,2	1 948	16,3	1,0	0,4	1,51	52,5	58,7
Limousin	5,3	0,9	1 317	12,4	0,7	0,2	1,40	51,7	55,4

Source : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière 2007.

## 2. Répartition des nuitées hôtelières en 2007



Source : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière 2007.

## 7.3 Hôtellerie de plein air dans les régions

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le parc de l'hôtellerie de plein air compte près de 8 000 terrains de camping classés, offrant plus de 922 000 emplacements dont 718 200 **emplacements de passage**. À elles seules, cinq régions concentrent plus de 500 000 emplacements : Languedoc-Roussillon (13 % des emplacements), Aquitaine (12 %), Provence - Alpes - Côte d'Azur (11 %), Bretagne (11 %) et Pays de la Loire (9 %). En nombre total d'emplacements, le parc a peu évolué en dix ans, mais sa structure s'est profondément modifiée. On observe d'une part une progression du nombre d'**emplacements loués à l'année**, et d'autre part, un développement récent d'hébergements légers installés sur les emplacements de passage. Les régions présentant la particularité d'offrir une proportion importante d'emplacements loués à l'année sont toutes situées dans le Nord de la France. Ainsi, dans le Nord - Pas-de-Calais, les trois quarts des emplacements sont loués à l'année et seulement un quart sont réservés au passage.

En 2007, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air a globalement diminué de 2,4 % par rapport à celle enregistrée en 2006 dans toutes les régions à l'exception du littoral méditerranéen. Toutefois, ce recul, manifestement dû à une météo très médiocre, se concentre sur les emplacements nus. En effet, comme en 2006, les **emplacements locaux** équipés d'hébergements légers sont plébiscités, avec une hausse de fréquentation de 8,4 %. Les terrains qui se sont le plus fortement équipés en mobil-homes sur leurs

emplacements de passage sont les régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon (où 26 % des emplacements sont équipés), Aquitaine (24 %) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (21 %).

La densité relative des emplacements mesurée en équivalents-lits par habitant est maximale en Corse (21 lits pour 100 habitants), devant nettement les régions Languedoc-Roussillon (14), Aquitaine et Poitou-Charentes (10). Cette densité relative est extrêmement faible dans les régions du nord. C'est en Languedoc-Roussillon, en Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca), en Aquitaine et en Pays de la Loire que l'on trouve les plus fortes proportions de campings haut de gamme (3 et 4 étoiles).

Les cinq régions littorales offrant 56 % de la capacité recueillent 63 % de la fréquentation. Les campeurs néerlandais privilégient les régions Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Rhône-Alpes, qui recueillent 44 % de leurs nuitées. Les touristes allemands préfèrent les campings d'Aquitaine (19 % de leurs nuitées), de Languedoc-Roussillon et de Paca (20 % chacune). Le tiers des campeurs britanniques fréquente les campings de Bretagne et des Pays de la Loire. Les trois quarts des Italiens se concentrent sur les campings de Corse (51 % de leurs nuitées) ou de Paca (23 %). Les Italiens représentent près de la moitié de la clientèle étrangère des campings corses.

C'est en Languedoc-Roussillon et en Aquitaine que les durées moyennes de séjour sont les plus longues : plus de 7 nuitées en moyenne, et même 8 ou 9 nuitées dans les campings 4 étoiles. ■

### Définitions

**Emplacement de passage** : emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile.

**Emplacement loué à l'année** : emplacement réservé à la location résidentielle, c'est-à-dire à un seul client pour l'ensemble de la période d'ouverture du camping ; ils sont dénombrés, mais leur fréquentation n'est pas enquêtée.

**Emplacement local** : emplacement équipé d'un hébergement léger (chalet, bungalow ou mobil-home).

### Pour en savoir plus

- « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- « L'hôtellerie de plein air en France : l'offre et la fréquentation en 2007 », consultable sur <http://statistiques-tourisme.gouv.fr>, rubrique « Études statistiques ».

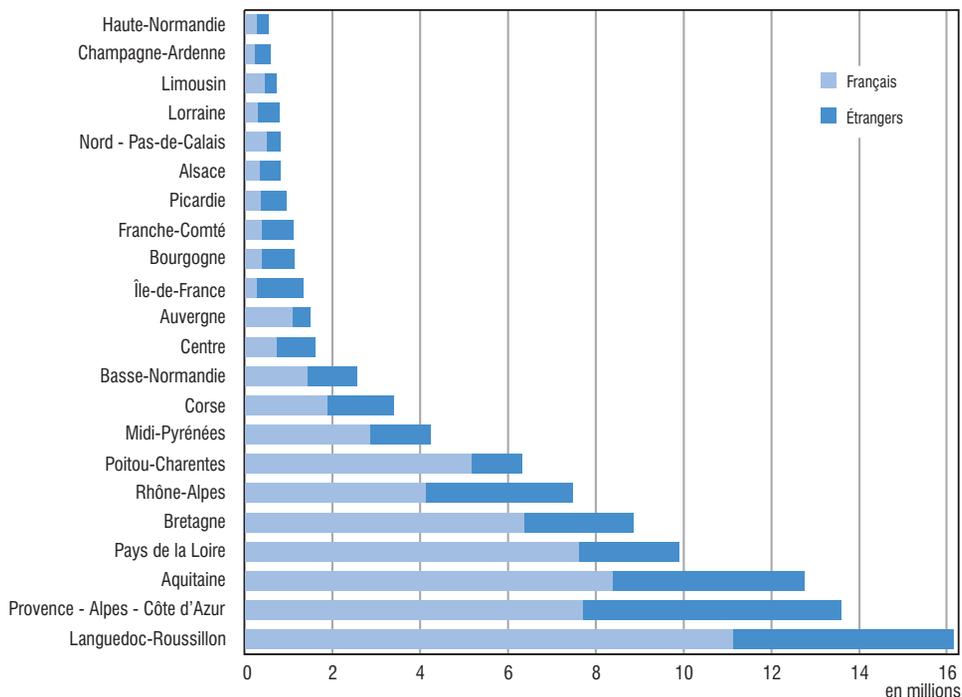
# Hôtellerie de plein air dans les régions 7.3

## 1. Chiffres clés

	Emplacements de passage		Nuitées totales (milliers)	dont nuitées étrangères (%)	Part de la région dans les nuitées totales (%)	Part de la région dans les nuitées étrangères totales (%)	Durée moyenne de séjour (nuits)
	(nombre)	(%)					
<b>France</b>	<b>718 202</b>	<b>100,0</b>	<b>97 694</b>	<b>36,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5,63</b>
Languedoc Roussillon	96 288	13,4	16 633	33,1	17,0	15,6	7,17
Aquitaine	88 393	12,3	12 741	34,2	13,0	12,3	7,14
Provence - Alpes - Côte d'Azur	80 178	11,2	13 576	43,3	13,9	16,6	6,43
Bretagne	76 319	10,6	8 844	27,9	9,1	7,0	6,09
Pays de la Loire	63 835	8,9	9 909	23,0	10,1	6,4	6,61
Rhône-Alpes	61 213	8,5	7 490	44,7	7,7	9,4	5,24
Poitou-Charentes	45 613	6,4	6 328	18,0	6,5	3,2	6,59
Midi-Pyrénées	38 170	5,3	4 247	32,2	4,3	3,9	5,48
Auvergne	20 757	2,9	1 492	26,5	1,5	1,1	4,04
Centre	19 582	2,7	1 617	54,1	1,7	2,5	3,08
Basse-Normandie	19 182	2,7	2 569	43,4	2,6	3,1	4,53
Corse	19 148	2,7	3 393	44,4	3,5	4,3	4,39
Bourgogne	13 430	1,9	1 132	63,7	1,2	2,0	2,48
Franche-Comté	12 321	1,7	1 112	63,2	1,1	2,0	4,46
Limousin	11 854	1,7	738	36,3	0,8	0,8	4,21
Lorraine	9 969	1,4	798	60,9	0,8	1,4	3,21
Nord - Pas-de-Calais	8 289	1,2	812	37,2	0,8	0,9	3,21
Alsace	7 637	1,1	828	55,9	0,8	1,3	3,38
Île-de-France	7 189	1,0	1 339	78,3	1,4	3,0	2,95
Picardie	7 114	1,0	963	60,0	1,0	1,6	3,62
Champagne-Ardenne	6 628	0,9	588	61,1	0,6	1,0	2,30
Haute-Normandie	5 093	0,7	544	45,8	0,6	0,7	3,17

Source : Insee ; direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air 2007.

## 2. Répartition des nuitées en 2007



Source : Insee ; direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air.

## 7.4 Flux touristiques interrégionaux des résidents

En 2007, ce sont les habitants d'Île-de-France qui voyagent le plus, effectuant 5,2 voyages personnels en France contre une moyenne métropolitaine de 4,3. Le taux de départ des Franciliens est nettement supérieur à la moyenne : 84 % contre 73 % en moyenne. Comme l'Île-de-France est la région la plus peuplée, ses habitants fournissent 25 % des séjours pour une durée moyenne de 5,6 nuitées. *A contrario*, les **touristes résidents** qui séjournent en Île-de-France restent relativement peu de temps, 3,2 nuits en moyenne.

La région Rhône-Alpes est la deuxième **région émettrice** de séjours personnels, avec un taux de départ supérieur de 80 %. Cette région est la première **région réceptrice** pour les séjours, accueillant 11,4 % du total des séjours des résidents ; elle présente la particularité d'être à la fois une région très émettrice et très réceptrice.

À l'opposé, la Corse est non seulement la région la moins émettrice de touristes, mais aussi la moins réceptrice pour la part des séjours (0,8 % des séjours en métropole). Toutefois, c'est en Corse que les résidents séjournent le plus longtemps, avec une durée moyenne de séjour de 10,7 nuits en 2007.

En terme de nuitées, c'est la région Provence - Alpes - Côte d'Azur qui reçoit le plus de touristes résidents (12,4 % des nuitées personnelles en 2007) pour une durée moyenne de séjour de 6,6 nuits. Le

Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine sont également des régions très réceptrices, puisque les touristes français y séjournent respectivement 6,8 et 6,1 nuits. La Bretagne et la région Pays de la Loire figurent également dans les régions plus réceptrices, recueillant respectivement 8,5 % et 7,5 % des nuitées personnelles des résidents ; toutefois ceux-ci y séjournent un peu moins longtemps que dans les régions plus méridionales. La région Midi-Pyrénées est elle aussi assez réceptrice de touristes avec 5,6 % des nuitées, en particulier grâce à la présence de Lourdes sur son territoire.

Si la région Nord - Pas-de-Calais a un taux de départ proche de la moyenne, ses habitants partent pour une durée beaucoup plus longue (6,2 nuits) et elle est assez faiblement réceptrice : elle ne concentre que 3,2 % des séjours personnels des résidents. Comme le Nord - Pas-de-Calais, l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté sont des régions davantage émettrices dans la mesure où leurs habitants partent plus longtemps que n'y séjournent les touristes. En revanche, l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Bourgogne, le Limousin et Poitou-Charentes sont des régions qui reçoivent davantage de touristes résidents qu'elles n'en émettent. Enfin, les régions Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Picardie sont les régions où les touristes français séjournent le moins longtemps : de 3,2 à 3,6 nuits. ■

### Définitions

**Touristes résidents** : l'enquête direction du Tourisme/TNS-Sofres sur le suivi de la demande touristique permet de suivre l'évolution des comportements touristiques de la clientèle résidant en France. Cette enquête mensuelle est réalisée auprès d'un panel de 20 000 personnes représentatif de la population résidente âgée de 15 ans ou plus.

**Région émettrice** : région dont les habitants visitent des régions autres que celles où ils habitent.

**Région réceptrice** : région qui reçoit des touristes venant d'autres régions ou d'autres pays.

### Pour en savoir plus

- « Le tourisme des Français en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-4, juin 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>
- « Chiffres clés du tourisme », édition 2008, direction du Tourisme.
- « Mémento du Tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Atlas des mobilités touristiques », Datar - direction du Tourisme - INRETS, 2005.

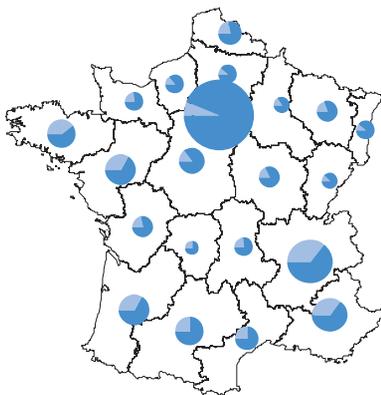
# Flux touristiques interrégionaux des résidents 7.4

## 1. Flux touristiques interrégionaux en 2007

	Région émettrice				Région réceptrice		Solde touristique réception - émission	
	Taux de départ (motif personnel) en France	Nombre moyen de voyages personnels en France	Part des séjours personnels	Durée moyenne de séjour	Part des séjours personnels	Durée moyenne de séjour	Séjours	Nuitées
	(%)		(%)	(nuitées)	(%)	(nuitées)	(%)	(%)
<b>France métropolitaine</b>	<b>73,0</b>	<b>4,3</b>	<b>100,0</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>	<b>4,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Alsace	75,8	3,3	2,3	5,0	1,6	3,9	-0,7	-1,1
Aquitaine	72,4	4,3	5,4	3,7	6,7	6,1	1,3	4,2
Auvergne	66,0	4,1	2,1	4,1	3,3	4,8	1,1	1,3
Basse-Normandie	70,2	3,7	2,0	4,1	3,7	4,5	1,6	1,6
Bourgogne	72,2	4,4	2,6	4,5	3,4	4,0	0,8	0,4
Bretagne	70,1	4,2	5,0	4,1	7,4	5,7	2,3	4,4
Centre	74,6	4,0	4,2	4,8	4,8	3,2	0,6	-0,8
Champagne-Ardenne	57,1	3,6	1,5	5,0	1,9	3,2	0,3	-0,4
Corse	24,0	2,6	0,2	6,7	0,8	10,7	0,6	1,5
Franche-Comté	72,9	4,1	1,5	4,3	1,6	4,2	-0,1	-0,1
Haute-Normandie	66,7	3,8	2,4	5,2	2,1	3,5	-0,3	-1,1
Île-de-France	84,0	5,2	25,1	5,6	7,8	3,2	-16,2	-23,4
Languedoc-Roussillon	69,2	3,8	3,4	4,7	6,8	6,8	3,2	5,8
Limousin	64,4	5,0	1,3	4,1	1,6	4,6	0,3	0,4
Lorraine	73,8	4,6	2,8	4,7	2,7	3,8	-0,2	-0,7
Midi-Pyrénées	67,2	3,5	4,5	4,1	5,3	5,1	0,7	1,6
Nord - Pas-de-Calais	72,9	3,8	3,7	6,2	3,2	3,8	-0,3	-2,2
Pays de la Loire	57,9	2,9	6,1	4,2	7,8	4,7	1,6	2,1
Picardie	67,6	3,2	2,1	5,5	2,1	3,6	-0,1	-0,9
Poitou-Charentes	74,6	3,9	2,8	4,9	4,8	5,1	1,9	2,1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	71,8	3,9	7,1	4,9	9,2	6,6	2,1	5,1
Rhône-Alpes	80,2	5,0	11,9	4,2	11,4	4,7	-0,4	0,6

Source : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, suivi de la demande touristique des résidents 2007.

## 2. Séjours émis en 2007

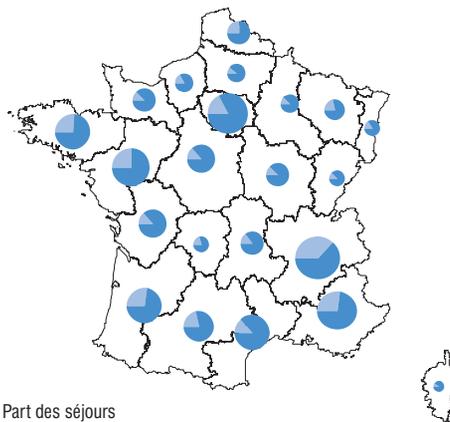


Part des séjours  
(en %)



■ séjours intra-régionaux  
■ séjours extra-régionaux

## 3. Séjours reçus en 2007



Part des séjours  
(en %)



■ séjours d'habitants de la région  
■ séjours d'habitants d'autres régions

Source : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, suivi de la demande touristique des résidents 2007.

Source : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, suivi de la demande touristique des résidents 2007.

## 7.5 Fréquentation touristique journalière

La répartition de la fréquentation touristique des Français au cours de l'année est très liée au calendrier des vacances scolaires et des jours fériés. En 2003, 70 % des **nuitées touristiques** ont lieu au cours de vacances ou de ponts et 44 % des nuitées se concentrent pendant les vacances d'été. Seules 10 % des nuitées se déroulent hors week-ends, vacances scolaires ou ponts. Le profil saisonnier de la fréquentation des Français à l'étranger est moins marqué : 43 % des nuitées à l'étranger ont lieu hors vacances scolaires ou ponts. Les Français partent en voyage dans 52 % des cas en fin de semaine : 24 % des départs le vendredi et 28 % le samedi.

C'est le 15 août que le maximum de Français sont en déplacement : leur nombre atteint 13,6 millions (soit 23 % de la population résidente) le vendredi 15 août 2003. Hors vacances d'été, on compte deux principaux pics de fréquentation : à Noël (7,3 millions d'absents le mercredi 24 décembre) et à Pâques (6,8 millions d'absents le samedi 19 avril). Le principal pic de départs a eu lieu le 24 décembre, le second s'est produit à l'occasion du pont du 14 juillet et le troisième lors du week-end de Pâques.

À la mi-août, le nombre de touristes étrangers en France métropolitaine atteint son maximum : 3,8 millions. C'est également la période au cours de laquelle le nombre de Français à l'étranger est le plus fort : 1,5 million le 15 août 2003. La population présente sur le territoire français n'est donc pas maximale en août, mais en juillet : le 22 juillet 2003, 62,5 millions de personnes

passent la nuit en France, soit 2,8 millions de plus que la population résidente. Chaque jour de l'année, la France reçoit plus de touristes internationaux qu'elle n'en émet : le niveau de population présente est toujours supérieur au niveau de population résidente. Si le **solde touristique** est chaque jour positif à l'échelle nationale, c'est loin d'être toujours le cas à l'échelle départementale. À Paris, notamment, le solde touristique reste, malgré une fréquentation étrangère élevée, négatif pendant tout l'été en raison du nombre important de départs de Parisiens.

La carte des soldes touristiques au 15 février 2003 montre qu'au cours des vacances d'hiver, les seuls départements très nettement excédentaires sont ceux d'environnement montagneux (les départements alpins, mais aussi les Hautes-Pyrénées et les Vosges). À cette date, la zone A (académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et Toulouse) n'était pas en vacances : le solde touristique de la plupart des départements appartenant à ces zones reste donc positif.

Au 15 août 2003, le solde touristique est négatif dans la plupart des départements comportant une grande ville (Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Lille). Il est également négatif dans de nombreux départements du Nord-Est. Il est en revanche très positif sur tout le littoral, dans le quart Sud-Ouest et dans les Alpes. Dans certains départements (Alpes du Sud, Corse, Vendée, Landes), la population présente au 15 août est supérieure au double de la population résidente. ■

### Définitions

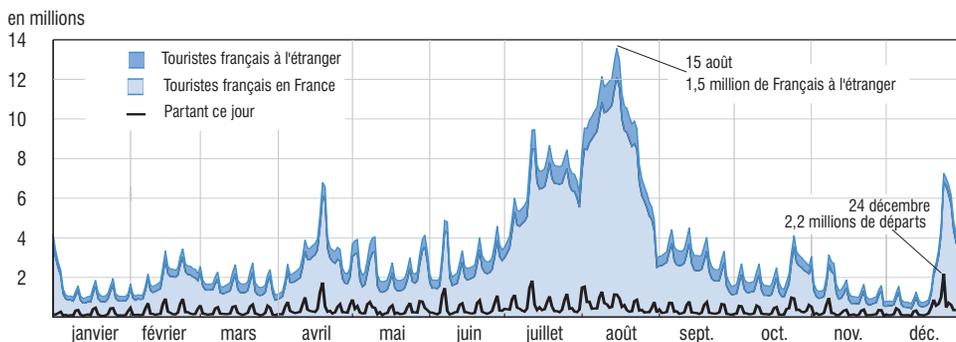
**Nuitée touristique** : nuit passée, à l'occasion d'un voyage, hors de son domicile. Elle peut aussi bien être pour motif personnel (visite de famille et d'amis, agrément, etc.) que pour motif professionnel.

**Solde touristique** d'une zone (pays, région, département, etc.) : différence entre le volume de touristes reçus dans une zone et le volume de touristes émis par cette zone.

### Pour en savoir plus

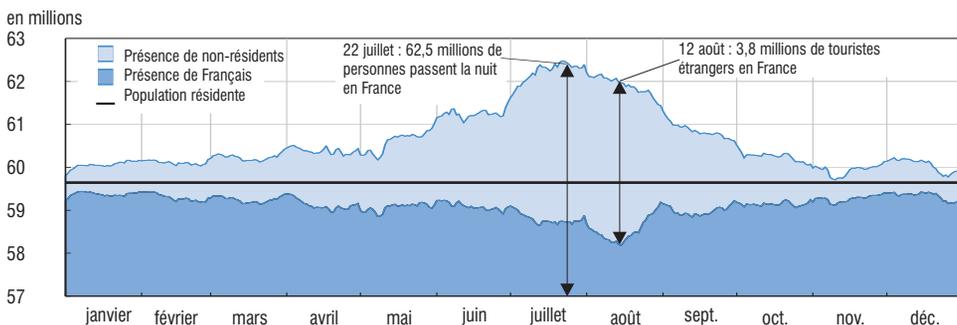
- « Méthodes de détermination de la population présente », *Journées de Méthodologie Statistique*, Insee, mars 2005.

## 1. Français absents et partants par jour en 2003



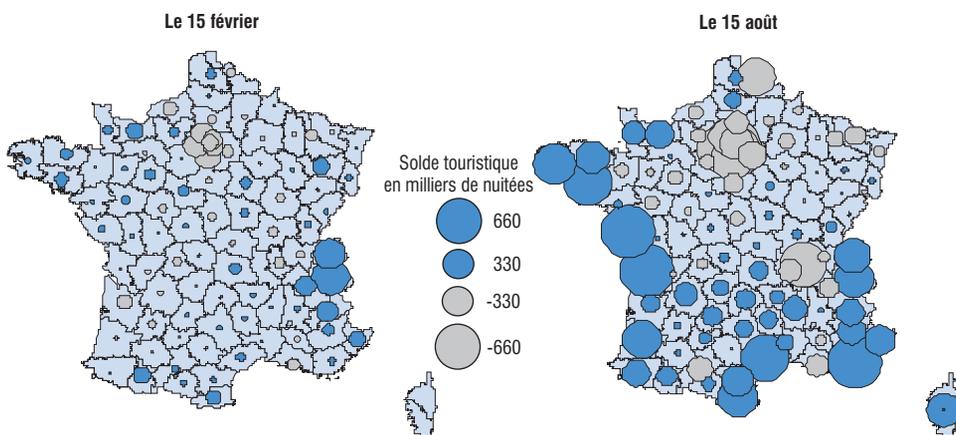
Source : estimation direction du Tourisme.

## 2. Présence par jour en France en 2003



Source : estimation direction du Tourisme.

## 3. Présence, absence par département en 2003



Source : estimation direction du Tourisme.

## 7.6 Effet « Coupe du monde de rugby »

La Coupe du monde de rugby s'est accompagnée d'une hausse très nette des taux d'occupation des hôtels de tourisme les jours de match dans toutes les villes hôtes. En 2007, le **taux d'occupation** moyen d'un hôtel de tourisme en zone urbaine est de 65 %.

En raison de l'importance de la clientèle d'affaires, le taux d'occupation est d'ordinaire plus élevé en semaine qu'en week-end : 73 % en moyenne du lundi au jeudi contre 55 % en moyenne du vendredi au dimanche. La hausse de taux d'occupation due à la Coupe du monde est donc peu marquée lorsque le match a lieu en semaine, en particulier dans les villes où le tourisme d'affaires est important (Lyon, Marseille ou Paris par exemple). En revanche, elle est plus accentuée lorsque le match a lieu en week-end, c'est-à-dire entre le vendredi et le dimanche : elle peut alors dépasser 40 points, comme dans l'agglomération nantaise le samedi 22 septembre. Pour les matches se déroulant un samedi ou un dimanche, le taux d'occupation a souvent augmenté dès la veille du match : à Bordeaux, à Lens, à Montpellier, à Nantes ou à Saint-Etienne par exemple, lors des matches qualificatifs de septembre. Lors des phases finales d'octobre, les hôtels parisiens et marseillais ont fait le plein les jours de match, voire la veille : le taux d'occupation était de 93 % à Marseille le samedi 6 octobre pour le match

Angleterre-Australie, ou à Paris le samedi 13 octobre pour le match France-Angleterre.

Sur la période septembre-octobre 2007, les hôtels connaissent de très fortes augmentations de fréquentation de touristes originaires des pays participants. Les hausses de nuitées les plus nettes sont celles des Britanniques (+ 10 %), des Irlandais (+ 50 %), des Sud-Américains (+ 40 %) et des Australiens (+ 80 %) par rapport à septembre-octobre 2006.

Avec le camp de base et deux matches de l'Irlande, Bordeaux voit affluer les Irlandais en septembre. Les Britanniques viennent en nombre pour les matches se déroulant à Lens, à Nantes (camp de base des Gallois), à Saint-Etienne (camp de base de l'Écosse) ou à Paris. La fréquentation italienne augmente fortement dans les hôtels marseillais pour les deux matches de l'Italie, tandis que les Sud-Américains privilégient Marseille et Paris où jouent les Argentins. La France est manifestement la destination préférée en 2007 pour les Australiens qui sont arrivés nombreux dans les hôtels dès le mois de juillet et jusqu'à la fin de l'année. Lors des phases finales d'octobre, les touristes venus des pays finalistes, mais aussi les Irlandais grands amateurs de rugby, ont afflué. Seuls les Allemands ont évité la France en septembre et en octobre, craignant probablement l'affluence constatée chez eux lors du récent Mondial de football. ■

### Définitions

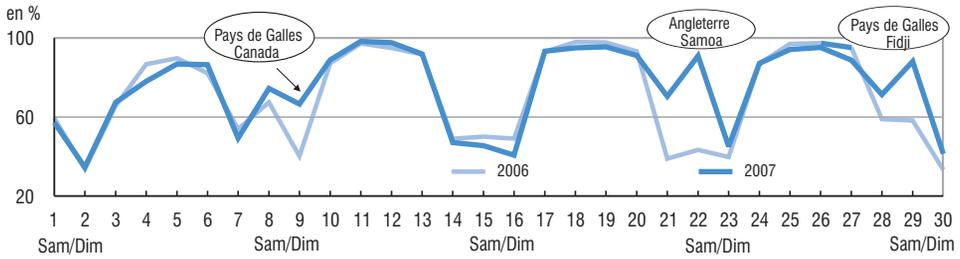
**Taux d'occupation** : rapport obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres effectivement disponibles (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

### Pour en savoir plus

- « L'effet Coupe du monde rugby dans l'hôtellerie en septembre 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2007-7, novembre 2007, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>
- « Note de conjoncture hôtelière : octobre 2007 », consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>, rubrique « Conjoncture ».

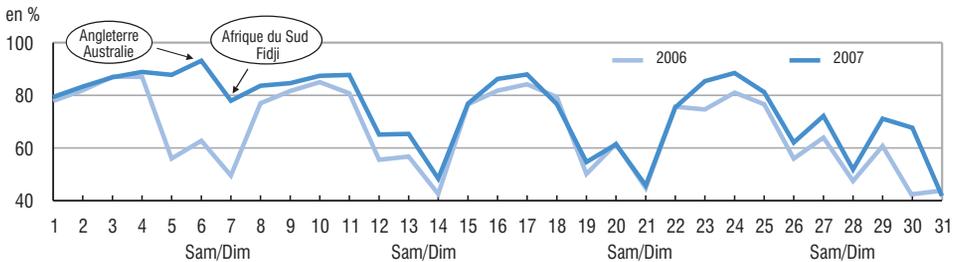
# Effet « Coupe du monde de rugby » 7.6

## 1. Taux d'occupation des hôtels dans l'agglomération nantaise en septembre



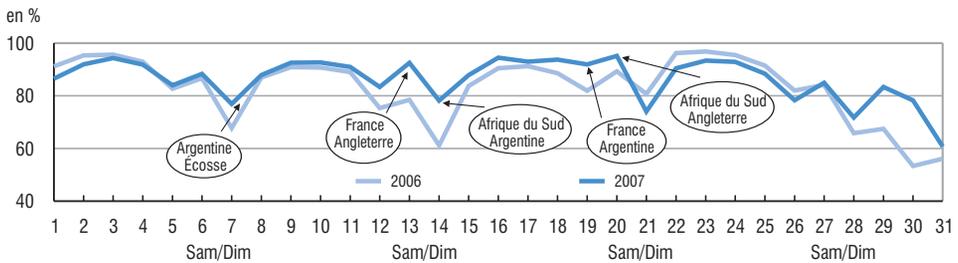
Source : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

## 2. Taux d'occupation des hôtels dans l'agglomération marseillaise en octobre



Source : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

## 3. Taux d'occupation des hôtels dans Paris et la petite couronne en octobre



Source : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

## 4. Évolution des nuitées étrangères dans l'hôtellerie

Pays d'origine	en %	
	Septembre 2007 / Septembre 2006	Octobre 2007 / Octobre 2006
<b>Europe</b>	<b>+ 5</b>	<b>+ 6</b>
Royaume-Uni	+ 7	+ 12
Allemagne	- 5	- 7
Italie	+ 2	+ 7
Irlande	+ 43	+ 11
Portugal	+ 13	+ 16
<b>Amériques</b>	<b>+ 8</b>	<b>+ 12</b>
Amérique du Sud	+ 40	+ 55
États-Unis	+ 1	+ 2
<b>Asie, Océanie</b>	<b>- 7</b>	<b>+ 9</b>
Australie	+ 57	+ 135
Japon	- 15	- 11
<b>Afrique</b>	<b>- 17</b>	<b>- 37</b>
Maghreb	- 25	+ 1
autre Afrique	- 6	+ 63

Source : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.